

# LE PETIT PROVENCAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.042 - QUARANTIÈME ANNÉE - DIMANCHE 18 JUILLET 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

## ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. - Réclames : 1.75. - Faits divers : 5 fr.  
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.  
Les insertions sont exclusivement reçues  
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux  
A Paris : A l'Agence Havas, 5, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

### ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Étranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois  
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

## Chronique Parisienne

La fête. — Le discours. — A Choisy. — La « Marseillaise ». — Au bachot. — Divorces et mariages. — Fraternité.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, la Fête nationale a été ce qu'elle devait être. On a respecté la tradition en ne travaillant pas, et on a parcouru les avenues de la ville comme si on la visitait ; on a vu, on a entendu beaucoup de drapeaux patriotiques, beaucoup de coups de canif.

(En vérité, les souvenirs de cette année ne manquent point.)

Les drapeaux ont flotté partout ; le peuple était dehors ; au reste, la population est singulièrement modifiée à Paris ; il n'y reste de Parisiens que les vieillards, les très jeunes gens, les enfants, les femmes, les hommes retenus par leur emploi dans certains postes de travail spécial ou d'administration.

A côté de cela, une population cosmopolite, étrangère, qui ne se soucie pas de l'histoire de la France, mais qui, avec le transfert des restes de Rouget de Lisle au Panthéon, décidé tout récemment, le discours de M. Poincaré qui portera, nous le savons bien, plus loin que les élucubrations du kaiser.

C'est l'état français qui a parlé par la bouche de son roi, et dit ce qu'il fallait dire ; que la nation est debout, vaillante et confiante, que nous voulons la victoire, que nous l'espérons et l'entrevoions, que les fureurs et les cruautés rages de l'ennemi ne nous arracheront pas notre foi et ne feront pas s'incliner notre drapeau.

Guillaume, qui prétendait qu'il a consacré son profit à Dieu qui appelle le dieu de ses armées, nous avons avec nous la justice et le droit ; il s'y joint la force de nos armes, l'ardeur sans mesure de nos soldats et... notre belle artillerie !

Voilà ce que nous pensions, voilà ce qu'il fallait dire, et ce fut dit avec un tel amour des républicains. Si le kaiser comptait sur nos divisions politiques pour troubler l'expression de nos sentiments mis en lumière par le porte-parole national, il se trompait grossièrement ; quand il s'agit de la France, les fils de la patrie s'unissent dans l'effort commun, aussi bien que dans la pensée commune.

Devant l'ennemi, il n'y a qu'un homme, un seul, toujours le même, un Français.

La petite commune de Choisy-le-Roi, une des perles de la banlieue parisienne, a cédé à la ville de Paris les restes de Rouget de Lisle.

La Marseillaise a eu l'honneur de la journée.

Étrange revirement des temps et des choses : il fut un moment où le chant triomphal était considéré comme séditieux. Il n'y a pas de Marseillaise, déjà bien ancienne d'ailleurs, les expressions de ce chant jailli d'un cerveau de poète en des jours d'ardente fièvre, semblaient exagérées.

Quand on disait qu'on entendait

...mourir ces héros soldats  
Et que nos fils et nos coeurs  
S'abîmaient à l'exagérer singulièrement les choses... on les sont les héros soldats et ils ont tout agoré, non seulement les soldats et les femmes, mais les vieillards et les tout petits enfants.

Elle est bien de circonstance la Marseillaise maintenant ; les Allemands peuvent l'entendre jusque dans leurs tranchées.

Aucune paix n'est possible, l'histoire des héros soldats, les soldats mugissants, égorgeurs.

Le chant sacré demeurera impérissable, comme, impérissable, demeurera leur œuvre.

La fête (?) maintenant est passée, la vie reprend ; elle reprend comme en temps de guerre, heurtée, difficile, active cependant, chacun essayant de s'organiser de mieux en mieux ; le pays d'ailleurs a fait tout ce qui se pouvait faire pour que les familles pauvres ne pâtissent pas trop cruellement de la difficulté du moment.

Les affaires sont arrêtées sur beaucoup de points et se développent sur d'autres ; mais, si beaucoup sont arrêtées, d'autres continuent avec la sage lenteur des choses de justice ; c'est ainsi qu'il a fallu pour la situation des époux en instance de divorce ou de séparation ; ceux-là ne désarment pas, ils ne peuvent pas faire comparatifs, ils ne se réconcilient, d'autant plus que les magistrats chargés de ce service ont l'habitude d'oublier, au moment de la comparution, tous leurs devoirs et d'agir comme s'ils s'agissait pour eux de s'acquitter d'une formalité tout à fait accessoire. D'ailleurs, le nombre des divorces, ils ne suffiraient pas à leur besogne s'ils leur fallait l'accomplir dans son esprit plutôt qu'à la lettre.

Donc, on dispense les époux de comparatifs et la procédure, malgré ce défaut, suit son cours ; nul moratorium ne suspend les opérations en cours.

De même, on se marie de loin, à moins que le fiancé n'obtienne une permission de deux à quatre jours pour figurer en personne à la mairie, à côté de sa fiancée.

Ce sont là des notes graves ; on y peut sourire, on n'y rit point franchement ; chaque phrase que l'on commence peut s'achever par un soupir.

Il y a aussi des mariages par procuration, dans lesquels il est procédé en l'absence de l'époux.

Cela donne lieu à réflexion ; on se demande pourquoi, en temps ordinaire, il n'est pas permis de procéder de même pour ceux des gens éloignés l'un de l'autre pour un temps forcément très long et empêchés de se rejoindre, sont obligés d'attendre l'époque du retour pour s'unir, alors que leur intérêt matériel peut être compromis par cette attente.

Peut-être arrivera-t-on à discuter cette question, tout à fait sérieusement, plus tard.

Nous vivons plus dans le passé et dans l'avenir que dans le présent ; aux choses présentes, poignantes, nous assistons avec la hâte de les voir disparaître ; nous les subissons, c'est tout et il nous semble que, quand nous sortirions de ce cachemare, nous ne voudrions plus que travailler au bonheur de toute l'humanité, refaire les mauvaises lois, élargir les bonnes, fraterniser tous sans arrière-pensée.

Bref, comme on dit bien vulgairement, nous voyons tout en beau !

Les examens du baccalauréat ont donné lieu, comme vous le savez, à quelques incidents émuants puisqu'on a vu s'y présenter des jeunes gens en costume de soldats, dont quelques-uns éprouvés déjà par le feu.

Pas besoin de pision pour ceux-là ! Quel examen aura-t-il le cœur de reculer un moineau, dont la tête comme celle du jeune Habert, disparaît en partie dans les enroulements d'un bandage ; le fait de s'être présentés semble suffire pour établir leur capacité.

Les examinateurs ont le sourire — ce qui leur arrive assez rarement — un bon sourire à demeure et un air timide qui leur sied ; les rôles sont renversés. Ces messieurs sont en face de jeunes gens qui combattent pour eux, qui les défendent contre un féroce ennemi. A n'importe quelle réponse, ils ne peuvent répondre que cette phrase, si rarement dite : « C'est très bien, très bien... je vous remercie ! »

Tout le monde applaudit, il n'y a personne pour critiquer le juge, ni le jugement.

Les prix sont donnés, les écoliers ont pris leur vol. Nombre de familles ont accueilli pour les vacances des enfants de réfugiés, qui ont trouvé pour ces mois de chauds et doux abris ; beaucoup de soldats sans famille ni relations ont bénéficié de la très belle Œuvre des marraines ; on les a secourus là-bas, aux tranchées ; on invite volontiers ceux qui peuvent jouir d'une permission.

A Paris, des invitations de ce genre se sont faites en pleine rue, bravement, pour une journée que l'on a voulu faire joyeuse et l'on n'a pas choisi l'invité ; on l'a pris comme il était.

Nulle guerre n'a provoqué de tels mouvements de bienveillance, un tel amour.

Quand je vous dis que nous sommes frères !

UNE MARSEILLAISE

## Barzilai Ministre

L'entrée de M. Barzilai dans le ministère italien est très significative à plus d'un point de vue : nous nous en réjouissons comme Français et on nous permettra d'ajouter aussi comme journaliste.

M. Salvatore Barzilai est, en effet, en même temps que le plus populaire des députés de Rome, l'un des journalistes les plus remarquables de la presse italienne. Un des plus remarquables et surtout un des plus estimés, un des plus aimés. Président de l'Association de la Presse romaine, c'est lui qui présida à la superbe réception faite à Rome en 1911, aux délégués du Congrès international de la Presse. Nous eûmes à ce moment-là l'honneur et la joie d'apprécier la parfaite courtoisie et l'esquisse amabilité de ce grand confrère d'au-delà des Alpes. C'est lui, notamment, il nous en souvient, qui voulut bien se faire notre introducteur au palais de Montecitorio, dans ces milieux un peu mystérieux de la Chambre italienne où nous avions la curiosité de nous familiariser avec les dessous de la politique parlementaire de là-bas. La politique italienne était, en ces jours déjà anciens, tout entière entre les mains de M. Giolitti, alors président du Conseil républicain d'une sorte de toute-puissance et qui depuis... Mais alors comme aujourd'hui, M. Barzilai était le plus obligé des confrères. Du premier au dernier jour de notre séjour à Rome, il se montra particulièrement aimable pour les journalistes français.

C'est qu'il était un ami sincère et dévoué de la France. M. Barzilai avait toujours combattu la Triplice. Il s'était toujours efforcé d'amener son pays à se détacher des empires du centre pour contracter alliance avec la France et aussi avec l'Angleterre. Patriote fervent, il gardait intact en son cœur un attachement passionné aux infortunées terres irredentes. N'était-il pas, d'ailleurs, originaire de Trieste ? Son amour pour la petite patrie se confondait en son cœur avec son amour pour la grande. Il y a quelques jours, l'Association de la Presse romaine offrait précisément un drapeau artistique de la ville de Trieste à son cher président, à l'homme qui, comme journaliste et comme député, avait « toujours tenu vivante la flamme de l'irredentisme ». Et ses confrères lui souhaitèrent ce jour-là de devenir ministre. Voici le souhait heureusement réalisé.

Cette nomination constitue un précieux hommage aux aspirations irredentistes des patriotes italiens. Elle annonce déjà, peut-on dire, la certitude du retour des terres irredentes à la mère patrie. Et enfin, cette entrée du leader du parti républicain dans le ministère Salandra, où il devient le collaborateur de Victor-Emmanuel III, proclame de la plus éloquent façon la profonde unité morale de cette Italie, qui, ayant oublié toutes ses divisions et toutes ses querelles, n'a plus qu'une seule âme pour soutenir aujourd'hui d'une même volonté ardente l'héroïque effort de la guerre sainte.

CAMILLE FERDY.

## Accident dans une Usine de Pyrotechnie

Rochefort, 17 juillet. Un accident s'est produit à 4 heures et demie, à l'usine de pyrotechnie du Vergeron, près de Rochefort. Un obus a éclaté, faisant sept victimes dont cinq morts. Les autorités maritimes ont ouvert une enquête.

## 350<sup>e</sup> JOUR DE GUERRE

# Communiqué officiel

Paris, 17 Juillet.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Dans la région au nord d'Arras, la canonnade a continué pendant la nuit. Elle a été particulièrement violente au nord de Souchez et entre Neuville et Roclincourt.

En Argonne, lutte de bombes et de pétards.

Dans la région de Marie-Thérèse, violente canonnade.

Au ravin des Meurissons, deux attaques allemandes contre nos positions de la cote 263, ouest de Boureuilles, ont été repoussées.

Sur les Hauts-de-Meuse, le bombardement des Eparges et de la région de Senvaux, signalé dans le précédent communiqué, s'est poursuivi pendant la nuit.

En Lorraine, les Allemands ont, vers 1 heure, attaqué de nouveau nos tranchées de la partie sud-est de la forêt de Parroy. Les assaillants ont été dispersés.

Dans les Vosges, l'ennemi a lancé, hier soir, sur les positions qu'il a perdues au Ban-de-Sapt, une attaque qui a été arrêtée par nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses.

Un coup de main tenté par les Allemands à 23 heures, sur nos ouvrages des fermes Tournies, à quinze cents mètres au nord-ouest du village du Bonhomme, a complètement échoué.

## Un Exploit de l'Aviateur Gilbert

Après avoir abattu un aviatik, il montre sa générosité envers le vaincu

Paris, 17 Juillet.

Il y a quelques semaines, un aviatik tombe dans les lignes françaises. De l'avion français qui l'avait abattu descend l'aviateur et le pilote. L'officier allemand de l'aviatik dit au premier : « Je vous ai vu tout



L'aviateur Gilbert

à l'heure, dans notre combat aérien, arrêter d'un geste votre pilote qui allait m'achever. Merci. Je vous demande une autre faveur, celle de faire savoir dans mes lignes que je suis prisonnier.

Deux minutes après, le temps pour l'Allemand de griffonner l'objet de sa requête, et le Français remonta dans son avion pour s'acquitter de sa commission.

Ce Français était Gilbert.

## Le kronprinz jugé par ses officiers

Paris, 17 Juillet.

Les journaux du nord de la France disent que des prisonniers appartenant à l'armée du kronprinz, capturés au cours des récents engagements, déclarent que le prince impérial est devenu impopulaire parmi les officiers supérieurs allemands, qui discutent ouvertement entre eux ses fautes de tactique et condamnent sévèrement l'indifférence cynique avec laquelle il sacrifie la vie de ses hommes.

## La Terreur en Alsace

Les Allemands condamnent tous ceux qui manifestent des sympathies françaises

Paris, 17 Juillet.

De Bâle, on annonce que dans la dernière audience, le Conseil de guerre de Strasbourg infligea quatre mois de prison au Suisse Schenker, accusé d'avoir manifesté des tendances anti-allemandes. Le Hollandais van Enrick, établi depuis vingt ans à Strasbourg, a été condamné à sept mois de prison pour ses sympathies françaises.

De nombreux Alsaciens, dont plusieurs femmes, furent condamnés à des peines variant de un à huit mois de prison.

## PROPOS DE GUERRE

### Répertoire de Guerre

Je reçois d'un lecteur marseillais cette lettre pleine de jugement touchant un sujet que j'ai déjà eu l'occasion de toucher et même à propos du cinéma :

« J'ai visité, dimanche dernier, un ami blessé en traitement dans un hôpital auxiliaire de la ville. J'ai eu l'agréable chance d'assister à un petit concert que l'on donnait justement cet après-midi pour distraire un peu les intéressés pensionnaires de l'établissement. Je dois à la vérité de déclarer que ce fut, au fond, charmant tout plein, et nous n'aurions jamais trop de remerciements pour les dévoués artistes qui, inlassablement et sans profit, courent d'un hôpital à un autre pour porter un peu de joie, un peu d'oubli aux braves gens qui ont tant souffert, moralement et physiquement. Mais pourquoi diable, ces artistes, amateurs ou professionnels, se croient-ils obligés d'émettre leur répertoire de ces nouvelles chansons nées avec la guerre et des idées patriotiques ? »

« Certes, c'est le moment ou jamais de chanter la Patrie, d'exalter le patriotisme ; mais il y a un patriotisme et patriotisme ! et celui qui s'exprime dans toutes ces chansons ne me paraît pas être le véritable, tant il manque à ces paroles cette finesse d'esprit, cette générosité de sentiments qui constituent le fond de l'esprit français. Quelle indigence d'esprit ! quelle pauvreté d'imagination ! et combien il est regrettable que nos chanteurs se fassent les interprètes de paroles inutiles !... Pourquoi, par exemple, s'obstiner à chanter sur tous les tons : « Que les Allemands ont des obus qui n'éclatent jamais, que leur poudre est à peine bonne pour les punitives, que leurs canons éclatent tous au nez de leurs servants, etc., surtout devant un auditoire dont la seule présence indique que, malheureusement, ces obus n'éclatent que trop bien. »

« Pourquoi rabâcher, sur tous les tons, devant des gens qui savent à quel point est ce sujet, que « les Boches sont des porcs, des lâches qui s'édifient en foule devant un seul poilu ». Outre que cela est inexact, ce n'est pas flatteur pour les intéressés et vaillants spectateurs qui se voient ainsi appliquer, indirectement, le vers de Corneille : « Aimer sans être, un trompeur sans gloire. » Pourquoi s'efforcer de représenter comme très agréable, très joyeux et très enviable la vie de tranchées, devant des hommes qui n'ont supporté cette vie que parce qu'ils étaient soutenus par la grandeur du devoir à accomplir ? Pourquoi, enfin, ces auteurs et artistes, dispensés par leur sexe, leur âge ou leur état physique, du devoir militaire, ont-ils le droit de donner, sous toutes les formes, des leçons de courage : « Pollu, n'ai pas la trouille » ; de patriotisme : « sache que c'est pour le drapeau », etc., à des gens qui, depuis bientôt un an, donnent tant de preuves de vaillance, de patience et d'endurance ? »

Les observations de mon correspondant se suffisent par elles-mêmes, et je n'aurais garde d'y rien ajouter. Je suis persuadé que les auteurs des chansons incriminées, de même que les artistes qui les chantent, comprenant leur erreur, auront à cœur d'abandonner un genre qui va à l'encontre du noble but qu'ils se proposent.

ANDRÉ NEGIS

## Les Pertes en Officiers de l'Armée allemande

Les listes actuellement publiées en Allemagne permettent de juger quelles ont été les pertes jusqu'ici avouées, de l'armée allemande.

Depuis le début des hostilités jusqu'au 1<sup>er</sup> juin, l'armée allemande a perdu 43.972 officiers, dont 13.808 tués, 26.827 blessés, 2.349 disparus et 933 prisonniers. Ce dernier chiffre doit être augmenté d'un assez grand nombre d'officiers qui figurent sur les listes allemandes parmi les disparus.

La répartition par arme des pertes recueillies est la suivante : généraux, 133 ; infanterie, 35.667 ; cavalerie, 1.550 ; artillerie, 4.257 ; services, 1.382.

Pour l'ensemble des troupes de toutes armes, une statistique antérieure faisait ressortir, depuis le début de la guerre jusqu'au 15 mars, une perte moyenne de plus de 4.000 officiers par mois. Cette moyenne mensuelle s'est maintenue exactement au même chiffre du 15 mars au 1<sup>er</sup> juin.

## LA GUERRE

# La lutte d'artillerie continue sur tout le front

Des attaques allemandes sont vigoureusement repoussées

Paris, 17 Juillet.

Les ministres n'ont pas tenu ce matin leur réunion habituelle du samedi. Le prochain Conseil aura lieu mardi matin.

## LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 17 Juillet.

On se bat toujours avec plus ou moins d'intensité et de violence sur presque toute l'étendue de notre ligne. L'ennemi continue à tiler, cherchant visiblement à éprouver la solidité de nos positions d'un bout à l'autre du front. C'est ainsi qu'après avoir échoué dans les Flandres, dans l'Artois, dans l'Argonne, en Woivre, en Alsace, il attaque maintenant à l'est de Nancy et à l'ouest de Soissons. Il n'est pas plus heureux sur ces points qu'il ne l'a été sur les autres.

L'opinion française applaudit aux exploits admirables de nos avions, dont les expéditions de plus en plus fréquentes, prennent une signification de plus en plus intéressante pour l'avenir. Après avoir inventé l'aviation, nous nous étions laissés distancer par l'ennemi, au point de vue de son utilisation militaire. Nous avons rattrapé l'avance perdue et bien au delà, et notre flotte aérienne s'accroît sans cesse. Elle aura un grand rôle à jouer.

Les communiqués russes, toujours aussi peu clairs, mentionnent une activité de l'ennemi, surprenante par sa soudaineté. Les Allemands attaquent partout, de la Vistule au Bug et au Dniester. Les Russes auraient ramené leur front à quatre ou cinq kilomètres en arrière des environs de Lomja, au sud de Frasnysk.

L'ennemi semble avoir pour objectif la ligne de chemin de fer de Pétrograde à Vologda, au nord de la capitale polonaise. Son mouvement actuel déconcerte par son enveloppement. Si nos alliés ne manquent pas de munitions, ils pourront, semble-t-il, résister.

La manœuvre jouera un rôle important dans la tournure décisive de ces opérations. Jusqu'ici, nos alliés ont su manœuvrer. On aurait donc tort de s'alarmer de la menace allemande, bien qu'elle soit sérieuse.

MARIUS RICHARD.

## Les Opérations en Alsace

La France sera victorieuse, déclare un journaliste américain

New-York, 17 Juillet.

Le journaliste américain Alexandre Powell, envoyé sur le front français comme correspondant du « New-York World », a adressé à son journal plusieurs lettres où il décrit ses impressions et spécialement en Alsace. Il décrit les tranchées françaises en signalant l'économie et explique avec quel soin on économise la vie des soldats français.

Par cette règle qu'elle s'est faite de sauvegarder la vie de ses soldats, la France sortira victorieuse de cette guerre. Elle a repoussé toute la meilleure partie à dépenser des munitions et des vies humaines. Si l'ennemi militaire oblige à prendre une position à la batonnnette, nul soldat au monde ne se sacrifie autant que le Français, mais les autorités militaires sont arrivées à la conclusion que la victoire appartiendra au parti qui réussira à tuer le plus grand nombre de ses ennemis. La victoire définitive est une question de jours.

M. Powell termine en dénonçant au public américain la nouvelle infamie allemande consistant dans l'emploi de vitriol contre les soldats français.

## La Hollande et l'Allemagne

Importantes déclarations de M. Winston Churchill

Londres, 17 Juillet.

Une dépêche de Rotterdam au Daily Telegraph donne l'interview accordée par M. Churchill au Nieuwe Rotterdamse Courant, et que ce journal publie aujourd'hui samedi :

« M. Winston Churchill n'a pas caché au journaliste néerlandais son opinion que la disposition territoriale de l'embouchure de l'Escaut, fort peu naturelle au point de vue stratégique et géographique avait sans doute nuit à la cause des alliés. Si Anvers, avait pu obtenir le transport par la voie de l'Escaut, il n'y aurait pas eu nécessité pour qu'il succombât ; l'armée belge aurait pu maintenir sa position sur la ligne de la Nethe au lieu de l'Yser. »

Le rédacteur du Nieuwe Rotterdamse Courant ajoute :

« M. Winston Churchill ne m'a pas épondant pas contredit lorsque je lui ai fait remarquer que notre domination de l'Escaut a eu aussi des avantages pour les alliés, puisque elle leur a permis de faire passer les munitions, M. Winston Churchill m'a donné l'assurance que les alliés n'avaient aucune intention d'attaquer la Hollande. Je crois, a-t-il ajouté, que les Hollandais feront bien de se tenir près, mais ce n'est pas de notre côté que le danger viendra. Je n'ai pas besoin d'expliquer à un Hollandais que la Belgique, aux mains des Allemands, cela voudrait dire la fin de l'indépendance des Pays-Bas. »

« Vous comprendrez qu'après cette guerre, quand nous l'aurons portée à sa fin victorieuse, et cela nous le ferons certainement, que la position des petits Etats sera plus forte, que jamais. Le criminel qui s'est réfugié sur la petite Belgique, demeurera, après son châtiment, comme un exemple terrible. »

« Nous devons vaincre. Le monde nous est ouvert. Nous pouvons nous renforcer autant que nous en avons besoin. Les Russes reculent, alors peut-être bien que ne sera pas cette année, mais la prochaine. Notre peuple est en tête. Notre détermination et notre puissance augmentent chaque mois. Les Italiens se sont associés à nous, d'autres suivront. »

« Les Allemands se sont mépris à l'égard de la France, avec laquelle ils ont fort à faire. Ils n'ont jamais compris ce que la France allie avec l'Angleterre, pourra faire, mais c'est étrange que, dès les premiers jours, nous n'ayons pas été aussi forts que les Allemands, qui s'étaient préparés depuis une quarantaine d'années ? Nous avons dû augmenter notre préparation, tout en combattant vaillamment et en partie improvisée. »

« Le sous-marin « Morue » a coulé, »

## Dans les Flandres

Les Allemands placent des vieillards et des femmes devant leurs mitrailleuses

Amsterdam, 17 Juillet.

Le Telegram rapporte qu'au cours d'une des attaques faites par les troupes britanniques contre Baillieu, les Allemands ont rassemblé tous les vieillards et toutes les femmes de la localité devant un mur derrière lequel ils avaient masqué leurs mitrailleuses.

Ce procédé de défense ne les a du reste pas empêchés d'être chassés de Baillieu.

Le Telegram ajoute qu'une enquête est ouverte sur la conduite des Allemands dans cette localité.

## L'Action russe

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 17 Juillet.

Le grand état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant :

Après des combats contre nos avant-gardes, l'ennemi a occupé, le 15 juillet, la rive droite des rivières Vindava et Venta, et il a continué dans plusieurs secteurs son mouvement vers l'Est.

Sur le front au delà du Niemen, dans la nuit du 14 au 15, l'ennemi a prononcé une attaque au nord-est de la ville de Souvalki, près du village de Gloudokoroff, où il s'est emparé d'une partie de nos retranchements ; mais il a été chassé par une contre-attaque de nos troupes.

Sur le front de la Nareff, dans la nuit du 15 au 16, nos troupes, entre la Pissa et l'Orjitz, ont été ramenées en arrière pour occuper une position plus concentrée sur la rive droite de la Nareff. Dans le secteur précité, l'ennemi a prononcé des attaques locales entre la Pissa et l'Okhva.

À l'ouest de la rivière Orjitz, des forces ennemies importantes ont attaqué le front des villages de Podossie et Tzikhonoff. Dans la matinée du 15 juillet, deux vigoureuses attaques allemandes contre le flanc droit du secteur indiqué, ont été repoussées avec de grandes pertes pour l'ennemi.

Au centre de la région du village de Zviki, l'ennemi a légèrement progressé, mais son mouvement a été arrêté.

Sur le flanc gauche, les Allemands, qui avaient attaqué sans succès, la nuit précédente, dans le secteur Grahovno-Opinagoura, ont échoué à 400 pas devant notre front.

Entre Tzikhonoff et Vychgori, engagement d'avant-gardes.

Sur la rive gauche de la Vistule et au nord de la Pilitza, feu de mousqueterie.

Au sud de la Pilitza, l'ennemi a tenté le 15 juillet une offensive sur les deux chaudières conduisant à Radom, du Nord-Ouest et de l'Ouest ; mais il a été repoussé par nos contre-attaques. Dans les autres secteurs, rencontres d'avant-postes.

Entre la Vistule et le Wieprz, aucun modification.

Entre le Wieprz et le Bug, ainsi que dans le secteur du Bug, en aval de Kristynopol, engagements d'avant-gardes acharnés. Dans la région du village de Grabovietz, ainsi qu'au sud de Groubechoff, et sur le Bug, en aval de Sokal, un combat s'est engagé.

Sur le cours inférieur de la Zlota-Lipa, violente canonnade et fusillade ; près de l'embouchure de cette rivière, nous avons repoussé une attaque ennemie.

Sur le Dniester, les combats continuent. Nos troupes ont tué deux groupes ennemis, qui ont traversé le Dniester près d'Ivanjov et de Grogek.

Dans la mer Noire, nos torpilleurs ont engagé un combat contre les batteries de Zougoudak, nouvellement installées, et ils ont détruit deux vapeurs et plusieurs barques chargées de charbon.

Le sous-marin « Morue » a coulé, »



l'entrée du Bosphore, un vapeur avec sa cargaison. Le même sous-marin a détruit plusieurs voiliers.

Les échecs autrichiens en Galicie

Zurich, 17 Juillet. D'après le Giornale d'Italia, un Conseil de guerre s'est tenu à Vienne le 15 courant, sous la présidence de l'archiduc Frédéric. On y a débattu la question de relever de leur commandement plusieurs officiers supérieurs, responsables des échecs que les Autrichiens ont essuyés, juste au moment où ils chantaient victoire par suite du recul des Russes en Galicie.

La poussée allemande sur Riga

Londres, 17 Juillet. On mande de Pétrograd au Morning Post : « La progression allemande en Russie se développe avec rapidité. Tandis que dans le secteur de Galicie, le plan général maintenant une simple activité routinière, le mouvement se déroule dans le secteur entre la Baltique et la Basse-Vistule, avec force et détermination. « L'objectif principal dans le Nord est évidemment Riga. Mais il n'y a dans cette poussée aucune place pour une surprise, car elle est complètement prévue par les Allemands. Il faut s'attendre à ce que l'avance allemande se poursuive encore quelque temps, en conformité des plans généraux de contre-offensive russe. Il est évident que dans ce cas, que les Allemands y gagnent grand chose. »

L'attaque allemande contre les armées russes du Nord

Paris, 17 Juillet. Le Times écrit : « L'attaque allemande contre les armées russes du Nord s'est développée, ces jours derniers, sur une échelle beaucoup plus vaste, depuis Przemisch jusqu'à la côte de la Baltique, en Courlande, soit une distance de plus de 400 milles. Des combats ont lieu partout, sauf sur quelques secteurs de ce front immense. Le colonel allemand examinant la situation générale des armées allemandes du Nord dit : « Il faut espérer que l'armée qui avance le long du front, et tente de forcer le passage de la Windava, pourra être arrêtée par une force équivalente ». D'après le critique militaire du Times, l'issue de la campagne repose plus que jamais sur la quantité de munitions que peuvent disposer les Russes. Si nos alliés sont suffisamment approvisionnés au sud de la ligne Lublin-Cholm, ils pourront résister avec succès. Dans ce cas, les armées russes du Nord continueront certainement aussi leurs progrès. « La marche des événements dépend, dans une large mesure, du succès ou de l'échec des mouvements enveloppants, qui ont pour objet, au Nord et au Sud, de tourner les lignes de défenses russes. La sécurité des armées centrales russes en Pologne dépend également de l'insuccès de ces mouvements. »

La valeur de l'armée russe reconnue par les Allemands

Genève, 17 Juillet. Le major Morath écrit dans le Berliner Tageblatt qu'il est impossible à un critique impartial de considérer comme de peu de valeur l'action de l'armée russe et de ses armées. Au point de vue de la coopération avec les alliés, on peut prouver par des chiffres que la Russie a fait preuve d'un triple Entente, les plus grands sacrifices et l'apport de ses ressources militaires. Elle est toujours efforcée d'attirer sur elle les forces des empires du centre.

La Guerre en Orient

L'attaque des Dardanelles

Le résultat des derniers combats Londres, 17 Juillet. On mande de Mytilène au Times : « Les détails manquent sur les combats obstinés et sanglants qui sont livrés quotidiennement dans la péninsule de Gallipoli. « On dit que les Turcs blessés sont privés de soins pendant des journées entières. « Plusieurs milliers d'Allemands fabriquent des munitions à l'arsenal de Constantinople. « On télégraphie d'Athènes au Daily News : « Suivant un message de Mytilène, une grande quantité de matériel de guerre est tombée aux mains des alliés, lors de leur dernière avance. « Les batteries de terre ont été transportées sur la nouvelle position. « La flotte a doublé l'intensité de son feu. Les pertes des Turcs, pendant les six dernières journées, sont évaluées à 25.000. « Enver pacha a quitté subitement la péninsule de Gallipoli, pour Constantinople. »

Les multitudes dans l'armée turque

Sofia, 17 Juillet. Suivant des nouvelles privées, reçues de Constantinople, la conscription rigoureuse par les jeunes Turcs, et l'esprit de militarisme se répand dans l'armée ottomane. On annonce que 30 soldats ont été fusillés à Andrinople, à la suite d'une tentative de rébellion, et que les débris des troupes arrivées de Gallipoli à Andrinople pour prendre du repos chantaient en marche l'hymne national bulgare. Enver pacha a séjourné quelques jours à Andrinople, où il a passé la revue des troupes pendant la nuit.

L'attitude de la Bulgarie

Un démenti

Sofia, 17 Juillet. Le Bureau de la Presse dément officiellement la nouvelle donnée par un journal grec que la Bulgarie aurait offert de vendre à la Turquie 84.000 fusils, restés de la guerre turco-balkanique.

Les pourparlers avec la Turquie

Genève, 17 Juillet. On mande de Sofia à la Gazette de Cologne que la Turquie est disposée, en principe, à céder une portion de son territoire à la Bulgarie, dans un intérêt de son voisinage. Le seul point en litige est la délimitation du territoire d'Andrinople. La Turquie voudrait y comprendre le faubourg de Karagatschi avec la gare, mais les Bulgares s'y opposent, à cause de l'insurrection qui en résulterait du rapprochement direct avec la Bulgarie nouvelle.

L'interférence de la Roumanie

Les négociations avec la Quadruple-Entente

Salonique, 17 Juillet. Les pourparlers entre la Roumanie et la Quadruple-Entente se poursuivent avec une activité croissante. Le problème territorial semble réglé, et les questions militaires sont actuellement sur les tapis.

La tension austro-roumaine

Londres, 17 Juillet. La tension de la Roumanie et les Empires centraux paraissent s'être rapprochés de son point culminant. On a dit déjà que l'Autriche avait envoyé à la Roumanie une protestation formelle menaçant de fermer ses frontières de ce côté-là, à moins que les restrictions apportées aux exportations austro-allemandes destinées à la Turquie ne soient annulées, et qu'une réponse satisfaisante à cette protestation avait été demandée dans le délai de huit jours.

Comment le Peuple allemand est trompé

Un de nos confrères reproduit, d'après les journaux allemands et autrichiens, un certain nombre de nouvelles montrant de quelles informations on nourrit la confiance du peuple : « La Neue Freie Presse annonce la révolution à Paris et le retour précipité de M. Poincaré, qui se trouvait sur le front. « La Gazette de Francfort signale le soulèvement général du Maroc. « Puis, d'après l'agence Wolff, on montre un soldat allemand blessé, lapidé au Bourget jusqu'à son dernier soupir. « On raconte enfin l'existence paradisiaque d'un jeune savant français interné à Darmstadt. »

Sur Mer

Est-ce un combat naval ?

Wisby, 17 Juillet. On téléphone de Oestgotland au journal Gottingen qu'avant-hier, de la tombée de la nuit jusqu'à deux heures du matin, on a aperçu sur mer un grand embrasement. Des pêcheurs qui naviguaient de nuit ont entendu une violente canonnade.

ne servirait qu'à hâter la fin des relations amicales entre l'Autriche et la Roumanie, que l'Autriche s'était efforcée d'améliorer. Il ressort, de messages reçus à Rotterdam, que Berlin considère l'ensemble de la situation dans les Balkans comme extrêmement critique. L'appréhension croissante, particulièrement en ce qui concerne l'attitude de la Roumanie, se manifeste par des menaces déguisées ; on discute ce que pourrait faire les puissances centrales, si et quand l'Autriche passe le passage des armes et des munitions pour la Turquie.

Sur le Front monténégrin

La révolte des Albanais est apaisée

Cettigné, 17 Juillet. La révolte des Albanais est apaisée et l'ordre est rétabli. Les combats d'artillerie, près de Grabovo, ont été terminés. Des avions autrichiens ont lancé six bombes sur les bâtiments d'Antivari, sans causer aucun dommage.

Succès des troupes monténégrines

Cettigné, 10 Juillet. (Retardé dans la transmission). Les combats continuent dans la direction de Grabovo. Les Autrichiens ont eu de grandes pertes dans les différentes attaques livrées contre nos positions monténégrines. Des avions autrichiens ont lancé six bombes sur les bâtiments d'Antivari, sans causer aucun dommage.

La Politique de la Grèce

La démission du ministre des Affaires Etrangères

Athènes, 17 Juillet. La démission de M. Zographos, ministre des Affaires Etrangères, pour raison de santé, ayant été acceptée, M. Gounaris, président du Conseil, fera provisoirement l'intérim du ministère des Affaires Etrangères. Un décret dans ce sens paraîtra dans le courant de la semaine.

Les navires grecs arrêtés par les vaisseaux de guerre alliés

Athènes, 17 Juillet. La presse commente la liste des navires grecs arrêtés par les vaisseaux de guerre alliés, que vient de publier la légation britannique. Les journaux font ressortir que cette liste comprend 29 navires et voiliers, dont 5 seulement ont été reconnus comme grecs, les autres étant de nationalité incertaine. Sur ces 29 navires, 4 ont été relâchés sans réserve aucune, comme ayant été arrêtés par erreur ; 4 ont été relâchés après saisie d'une partie de leur cargaison, sur l'un d'eux on a trouvé une quinzaine de kilos de dynamite réservés à l'usage de la pêche dans les eaux grecques, et cette saisie est soumise aux tribunaux de prises. Il est remarquable que l'important part de leurs papiers n'étaient pas en règle, ou parce qu'ils avaient violé le blocus commercial de la Turquie, dont ils n'avaient pas connaissance, quelques autres, au contraire, étaient à bord de personnes soupçonnées d'espionnage, et le reste, qu'ils avaient une cargaison suspecte. On s'attend à ce que les tribunaux de prises prononceraient l'acquiescement de ces navires, dont un a été arrêté parce qu'il sentait l'huile. Aucun de ces navires arrêtés n'avait été antérieurement.

LA GUERRE AÉRIENNE

Des avions allemands mis en fuite

Dunkerque, 17 Juillet. Plusieurs avions ont tenté de venir survoler Dunkerque mercredi matin, vers 7 heures, mais des appareils du premier escadron de chasse ont abattu les six avions. Les autres boches n'ont pas jugé utile de poursuivre leur tentative et ont fait demi-tour.

Puis de Zeppelins en Belgique

Londres, 17 Juillet. Le Daily Chronicle constate que depuis le 6 juillet, il ne reste plus un seul zeppelin en Belgique, sauf celui qui a été très fortement avarié le 7 juillet, et que les Allemands ont abandonné à Nantes. Des renseignements dignes de foi rapportent que tous les vastes hangars édifiés à grands frais sur le territoire belge envahi, sont vides.

L'œuvre de l'artillerie

C'est à l'artillerie de tous calibres, qui a préparé et accompagné l'attaque, qu'il faut faire remonter l'honneur d'avoir obtenu, sans pertes élevées, l'important succès que nous enregistrions. Avant l'attaque, les tranchées de l'ennemi avaient été entièrement bouleversées et les défenseurs avaient dû se terrer dans leurs profondeurs abris, dont ils n'ont souvent pas eu le temps de sortir avant l'arrivée de notre infanterie. C'est également la puissance de notre feu d'artillerie qui a entraîné la déroute de l'ennemi.

NOUVELLES DU FRONT Nos Succès dans les Vosges LE COMBAT DE LA FONTENELLE

Paris, 17 Juillet. (Officiel). De larges ondulations coupées de quelques ravins des pentes, des champs de pommes de terre, des bois de sapins ; ça et là, des hameaux, dont chaque maison est entourée d'un verger, tel est l'aspect du pays vosgien, qui s'étend entre les hauteurs boisées de « Senones » et le grand massif forestier de la montagne de « Ormond ».

Les prisonniers

Nous avons fait au cours des combats des 8 et 9 juillet, un total de 881 prisonniers, dont 2 officiers : Les uns surpris dans leurs abris par l'attaque centrale, les autres débordés et capturés par notre action de flanc. Tous étaient encore sous l'impression de la commotion nerveuse du bombardement. « On ne peut imaginer pareil état, disséminés et dispersés, que nous désignons sous le nom de « cote 627 » (carte d'état-major en couleurs au 50.000 millièmes) ou de « hauteur de la Fontenelle ». La Fontenelle est un des hameaux qui composent le Ban-de-Sapt. Il est en notre possession, tandis que, plus à l'Est, les autres localités du Ban-Laître et Launois, sont occupées par les Allemands. Entre La Fontenelle et Launois, s'élève la colline qui est dominée toute la région. Ce belvédère était jadis un but de promenade ; aujourd'hui, c'est un observatoire ardemment disputé, et sur lequel les Allemands d'artillerie n'ont rien laissé subsister du petit bois de sapins qui en couvrait le sommet.

Les entreprises allemandes sur la cote 627

Pour nous enlever la cote 627, sur laquelle nous nous sommes installés, les Allemands ont entrepris un véritable siège. Progressant lentement à la sape, faisant exploser de nombreux et puissants mines, ils ont essayé de nous enlever la cote à sape, sans réussir. Le 22 juin, les lignes étaient en présence à quinze ou vingt mètres, parfois à moins de dix. Ce jour-là, après un violent bombardement d'artillerie, l'ennemi donna l'assaut, et réussit, au prix des pertes les plus graves, à prendre pied sur le sommet et même à pousser quelques éléments jusqu'à La Fontenelle. Vigoureusement ramené par une contre-attaque qui nous permit de faire 142 prisonniers, les Allemands restèrent néanmoins quelques éléments jusqu'à La Fontenelle. Vigoureusement ramené par une contre-attaque qui nous permit de faire 142 prisonniers, les Allemands restèrent néanmoins quelques éléments jusqu'à La Fontenelle.

Les exécutions

Le régiment qui a pris la part la plus active au combat de la Fontenelle, s'était déjà illustré à la prise de la cote 630, dans la vallée de la Pesch. Il vient d'être décoré, en tant qu'unité de l'armée des Vosges. Une compagnie d'un autre régiment, du même recrutement de l'ain, ainsi que les sapeurs d'élite qui ont accompli les travaux les plus pénibles, ont été décorés. Les officiers ont été décorés, ainsi que les troupes d'assaut, ils firent 90 prisonniers. « C'est trop beau ! », s'écria un artilleur préposé au service des canons de tranchées, et MM. Vain capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien.

Les Permissionnaires du Front

De nombreuses personnes qui attendent des permissionnaires venant du front, sont dans la dernière décision ministérielle, et quelques permissionnaires eux-mêmes, nous ont demandé si les permissionnaires continuaient à partir du départ du poste ou de leur arrivée à destination. Voici le texte même de la circulaire que le ministre de la Guerre a adressée aux généraux commandant les diverses régions de France : « Sur la demande du général commandant en chef, j'ai décidé que les militaires présents aux armées depuis le début de la campagne, ou depuis six mois au moins, qui obtiendront des permissions pour aller dans leur famille, voyageront aux frais de l'Etat. « Les permissionnaires seront expédiés du front jusqu'aux gares de rassemblement de la région de leur domicile, soit en détachement, soit par trains spéciaux, au moyen d'ordres de transport. « A partir de ce point, ils recevront, par les soins des commissaires militaires, des ordres de transport distincts pour se rendre à destination, en attendant que les gares de rassemblement soient terminées. « Les permissionnaires, venant des armées et se rendant en Algérie ou en Corse, auront droit à 6 jours de permission, comptant du jour exclus du débarquement en Algérie, Tunisie ou en Corse, au jour exclus du réembarquement. A cet effet, les permissionnaires devront être visités par les soins du commandant d'armes du port de débarquement en Corse, Algérie ou Tunisie, qui devra faire connaître aux permissionnaires la date à laquelle ils devront se réembarquer, et fera porter, à cet effet, les indications nécessaires sur leur titre de permission. « En somme, la durée du voyage, serait-elle

La durée du voyage ne doit pas être comptée

De nombreuses personnes qui attendent des permissionnaires venant du front, sont dans la dernière décision ministérielle, et quelques permissionnaires eux-mêmes, nous ont demandé si les permissionnaires continuaient à partir du départ du poste ou de leur arrivée à destination. Voici le texte même de la circulaire que le ministre de la Guerre a adressée aux généraux commandant les diverses régions de France : « Sur la demande du général commandant en chef, j'ai décidé que les militaires présents aux armées depuis le début de la campagne, ou depuis six mois au moins, qui obtiendront des permissions pour aller dans leur famille, voyageront aux frais de l'Etat. « Les permissionnaires seront expédiés du front jusqu'aux gares de rassemblement de la région de leur domicile, soit en détachement, soit par trains spéciaux, au moyen d'ordres de transport. « A partir de ce point, ils recevront, par les soins des commissaires militaires, des ordres de transport distincts pour se rendre à destination, en attendant que les gares de rassemblement soient terminées. « Les permissionnaires, venant des armées et se rendant en Algérie ou en Corse, auront droit à 6 jours de permission, comptant du jour exclus du débarquement en Algérie, Tunisie ou en Corse, au jour exclus du réembarquement. A cet effet, les permissionnaires devront être visités par les soins du commandant d'armes du port de débarquement en Corse, Algérie ou Tunisie, qui devra faire connaître aux permissionnaires la date à laquelle ils devront se réembarquer, et fera porter, à cet effet, les indications nécessaires sur leur titre de permission. « En somme, la durée du voyage, serait-elle

Le Paquebot « André-Lebon »

Le nouveau paquebot de la Compagnie des Messageries Maritimes

Hier matin est arrivé à Marseille, venant de Clotat où il a été construit, dans les chantiers des Messageries Maritimes, le plus grand navire André-Lebon. L'André-Lebon, dont nous donnons la photographie, fut mis à l'eau le 27 octobre 1913, et aurait déjà effectué plusieurs voyages, si son achèvement n'avait été retardé par les circonstances que nous traversons. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n'exigera pas moins de 300 personnes sous les ordres du capitaine au long-cours et Guilleux, chef mécanicien. « L'André-Lebon a été construit sur les plans de M. Raymond, ingénieur de la marine, directeur des ateliers, et sous la direction technique de M. Cademartini, ingénieur principal. Après avoir effectué des essais officiels, l'André-Lebon entrera en service sur la ligne du Japon. « En outre de ses cales spacieuses, son aménagement est compris pour transporter 500 passagers, dont 400 de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe et 100 de 3<sup>e</sup> classe. « La marche et l'entretien de ce navire, y compris le service des passagers n



# Marseille et la Guerre

## Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms :  
De M. Théodore-Fernand Marin, téléphoniste au 17<sup>e</sup> d'infanterie, tué à l'ennemi le 15 avril, à l'âge de 23 ans ;  
De M. Gabriel Nougère, sergent-major au 7<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins, grièvement blessé à l'ennemi et décédé à l'hôpital de Besançon le 14 juillet ;  
De M. J. B. B. soldat au 7<sup>e</sup> génie, tué à l'ennemi le 4 février, à l'âge de 32 ans ;  
De M. César Cassius, tué à l'ennemi le 16 juillet, à l'âge de 19 ans ;  
De M. Charles Nougère, dessinateur aux Chantiers de La Seyne, sergent-fourrier au 7<sup>e</sup> d'infanterie, tué à l'ennemi le 9 juin ;  
De M. Alfred Marteau, de Noves, sergent au 6<sup>e</sup> chasseurs à pied, tué à l'ennemi le 10 juin ;  
De M. Charles Testantier, de Velaux, tué à l'ennemi le 18 juin ;  
De M. Césaire Vermet, de Velaux, capitaine de chasseurs à pied, grièvement blessé à l'ennemi et décédé des suites de ses blessures ;  
Le *Petit Provençal* prend part à l'affliction des familles si douloureusement éprouvées et les prie d'accepter ses bien vives condoléances.

## La Fête Nationale belge

Le conseil de Belgique nous informe que, en présence du fait que certains tant de familles en Belgique, il ne sera organisé aucune fête ni réception à l'occasion de la Fête Nationale, mais qu'un lieu du *Deuxième* des jours heureux, il sera célébré en présence de Sa Grandeur Monseigneur Fabre, évêque de Marseille, le mercredi 21 juillet, à 10 heures du matin, dans l'église des Réformés, un service solennel pour le salut de nos concitoyens belges. Les membres de la colonie belge, les réfugiés belges et les amis de la Belgique sont invités à y assister.

## Pour les Petites Alsaciennes

Les élèves de l'Institution Willis ont eu un geste unanime qui nous a paru très agréable à signaler : Celui d'offrir — avec le consentement de leur chère directrice — à leurs petites sœurs de l'Alsace (Alsace) molins fortunées qu'elles, leurs beaux livres de prières.

Toutes nos félicitations aux plus sincères à ces jeunes filles, ainsi qu'à Mme Jean Willis et ses dévouées professeurs pour leur initiative d'une œuvre si noble et si désintéressée.

## Une Matinée aux Salons Massilia

Nous rappelons à nos lecteurs qu'une matinée artistique au profit des enfants des combattants organisée par l'A. du Lycée Musical aura lieu aujourd'hui dimanche, à 2 heures de l'après-midi, aux Salons Massilia. Nous avons déjà donné un aperçu du programme qui comporte le nom de divers artistes de talent, deux comédies ainsi que les agréables danses de l'Opéra de Marseille. Nous sommes charmés de passer une agréable matinée, tout en participant à une bonne œuvre. Il sera perçu 50 centimes par personne. Cartes aux Salons Massilia et au Lycée Musical, 19, cours Devilliers.

## Dons et Secours

M. le maire de Marseille a reçu hier les dons suivants :  
Association Amicale et de Prévoyance des employés de police, 7 rue Sufren, pour les blessés, 150 fr. ; pour les réfugiés français et belges, 150 fr. ; pour le Comité Central, pour les mutilés, 50 fr.

Pour couper court à tous commentaires, la Maison F. Vibert, de Lyon, informe sa fidèle et nombreuse clientèle que son *PETROLE HAIN* est un produit français, fabriqué à Lyon, 89, avenue Berthollet, comme toutes ses autres spécialités pour l'hygiène, la toilette : Parfumerie Phyllyne, Crème Mousseuse Châta, Dentifrice Éclatant et sa dernière création : Alcool de Menthe, Eau de Cologne et Eau Dentifrice en flacons aluminium pour nos soldats sur le front.

## Le Midi au Feu

Nous avons appris avec plaisir la promotion au grade de capitaine de notre ami Victor Jean, conseiller général du canton de Châteaurenard. Par cette nomination, Victor Jean est appelé au commandement du bataillon de chasseurs à pied de l'infanterie, à laquelle il appartient comme lieutenant, et qui s'est distingué par sa vaillance et sa bravoure au cours de diverses opérations particulièrement périlleuses. Victor Jean, qui est volontairement sur le front depuis le début de la campagne, et qui a obtenu la Croix de guerre, suscite par son entrain et son courage l'admiration de nos hommes, heureux d'être conduits par un tel chef.

Voici les termes mêmes de la citation (la 3<sup>e</sup>), accordée par le général commandant la 1<sup>re</sup> armée à celui que nos soldats appellent affectueusement le « père Jean » :  
« Après avoir pris part à l'entêtement de trois lignes de tranchées allemandes, à de très lourdes pertes, à un évènement inévitables à assurer avec sa compagnie, dans une situation très difficile, la possession définitive du terrain conquis par le bataillon. A fait de la défense, d'énergie et de courage en plusieurs circonstances ».

Au nom de tous ses nombreux amis de Marseille et de notre région, et au nom du *Petit Provençal*, nous adressons à notre capitaine Victor Jean nos félicitations les plus chaudes et les plus affectueuses.

## LES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Nous recevons communication des citations suivantes :  
La population de Trets a l'honneur d'enregistrer l'extrait de l'ordre général suivant :  
Le capitaine Audric Joseph, du 26<sup>e</sup> régiment d'infanterie, a été tué à la tête de sa compagnie en dénonçant d'un coup de baïonnette et dont la lièvre était violemment battue par des mitrailleuses et des canons ennemis placés à 400 mètres.

M. Fabre Aimé, d'Ustrac, a été cité à l'ordre de la division dans les termes suivants :  
« Ordre général n° 452 : le général commandant la division, cité à l'ordre des batailles de la division militaire dont le nom suit : Fabre Aimé, sapeur mineur, compagnie 6/15 du 1<sup>er</sup> génie, blessé à l'épaule pendant un travail exécuté la nuit, a refusé de se laisser évacuer et n'est rentré qu'avec son unité ».

## Examen d'admission à l'Ecole Edgar-Quinet

Sont admises, ordre de mérite :  
1. Colombani ; 2. Marchand ; 3. Euzéby ; 4. Béard ; 5. Réginaud ; 6. Pajanaçol ; 7. Chaleyat ; 8. Meissinly ; 9. Lébre ; 10. Bichasque ; 11. Baur ; 12. Péraud ; 13. Stéfani ; 14. Rey ; 15. Nègre ; 16. Bayle Aug ; 17. Quinson ; 18. Mathieu ; 19. Moustier ; 20. Vidal ; 21. Bayle ; 22. Joseph ; 23. Barbieri ; 24. Orsini ; 25. Bassier ; 26. Sallotti ; 27. Leroux ; 28. Thullie ; 29. Léger ; 30. Germondo ; 31. Mour ; 32. Rigout ; 33. Tonda ; 34. de Cazeneuve ; 35. Castel ; 36. Saglietto ; 37. Corréard ; 38. Barelle ; 39. Dubourg ; 40. Roux ; 41. Roux Raymond ; 42. Bousquet ; 43. Rieunier ; 44. Tassin ; 45. Gatzagnier ; 46. 47. Frumier ; 48. Viner ; 49. Berponnier ; 50. Gérard ; 51. Suzanne ; 52. Graziani ; 53. Gidde ; 54. Chavrel ; 55. Giancari ; 56. Girard Lucie ; 57. Gaudin ; 58. Borel ; 59. Roux ; 60. Rigout ; 61. Roux Juliette ; 62. Chevalier ; 63. Magnan ; 64. Sapet ; 65. Aicard ; 66. Aron ; 67. Duprat ; 68. Rogiano ; 69. Bont, Coulet ; 70. Girou ; 71. Bruno ; 72. Rostantini ; 73. Aubert ; 74. Fournel ; 75. Imber ; 76. Douillet ; 77. Giovannelli ; 78. Ravel.

Admissibles supplémentaires (aspirants) qui ne seront appelés que s'il se produit des vacances et par ordre de mérite : 1. Merle ; 2. Grégoire ; 3. Jaume ; 4. Le Goff ; 5. Caillol ; 6. Châteauneuf ; 7. Moretti ; 8. Antoni ; 9. Armand ; 10. Lezeaud.

## NATATION CHAMPIONNAT LITTORAL 100 mètres nage libre

Les engagements ne seront clos que sur le terrain.  
Les engagés : — R. O. M. : 1. Coumo ; 2. Gallier ; 3. Luchet ; 4. Francis ; 5. Massagli ; 6. Coumpit ; 7. Sushli ; 8. Franceschi ; 9. S. P. : 1. 9. Wanner ; 10. Galanis.  
Les engagements : — R. O. M. : 1. Coumo ; 2. Gallier ; 3. Luchet ; 4. Francis ; 5. Massagli ; 6. Coumpit ; 7. Sushli ; 8. Franceschi ; 9. S. P. : 1. 9. Wanner ; 10. Galanis.  
Les fonctions officielles : — Starter : M. Ferrer. Juges à l'arrivée : M. Cruchaudou.  
Le départ aura lieu à 9 heures 30 très précises.

## L'OR POUR LA DÉFENSE NATIONALE

Les guichets de la Banque de France, place Estranin-Pastré, seront ouverts, exceptionnellement, aujourd'hui dimanche 18 juillet, de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures, pour la réception des versements d'or.

## Pour la Fête Nationale

Nous avons reçu hier les sommes suivantes :  
Collecte faite par le personnel des bureaux : Armand, 1 fr. ; Douane, 1 fr. ; l'occasion de la Fête Nationale, pour être versée comme suit : 416 fr. 50 ; à l'œuvre du Soldat au Front ; 25 fr. ; à un camarade de l'atelier Bessac ; 1 fr. ; à l'hôpital temporaire n° 3, rue Danton, à Brest ; MM. A. Armand et L. Déoune, 200 fr. ; Breissan, 20 fr. ; Admin, 10 fr. ; Buisson, 10 fr. ; Mailler, 5 fr. ; Eugène, 8 fr. ; Mini, 5 fr. ; Orlandini, 10 fr. ; Griso, 7 fr. ; Graud, 6 fr. ; Torello, 6 fr. ; Galaretto, 3 fr. ; Maniel, 6 fr. ; Barba, 5 fr. ; Juchet, 5 fr. ; Albert, 5 fr. ; Barthélemy, 5 fr. ; Veyret, 5 fr. ; Bonnet, 5 fr. ; Raynaud, 5 fr. ; Nicolas, 5 fr. ; Olive, 5 fr. ; Pinaud, 5 fr. ; Cagna, 5 fr. ; Tolo, 5 fr. ; Desoudin, 5 fr. ; Taparello, 5 fr. ; Guigou, 5 fr. ; Thédes, 5 fr. ; Mariani, 5 fr. ; Vartan, 4 fr. ; Manziello, 4 fr. ; Lopez, 4 fr. ; Bancel, 4 fr. ; Bourrier, 4 fr. ; Charamond, 4 fr. ; Marcel, 3 fr. ; Maximin, 3 fr. ; Bellando, 3 fr. ; Pignon, 3 fr. ; Noël, 2 fr. ; Jaurès, 2 fr. ; Mignard, 2 fr. ; Garat, 2 fr. ; Nelly, 2 fr. ; Chérif, 2 fr. ; Total..... 411

Membres de l'équipe du vapeur *Crossis*, de la Compagnie de Navigation Paquet et Compagnie (C.P.C.) : leur salaire de la journée du 14 juillet pour la Défense Nationale : MM. Got Auguste, capitaine, 9 fr. 40 ; Padovani, 2<sup>e</sup> capitaine, 7 fr. 85 ; Santelli Antoine, lieutenant, 6 fr. 80 ; Brunel Alexandre, chef mécanicien, 6 fr. 40 ; Guillon Jean, 2<sup>e</sup> mécanicien, 6 fr. 40 ; Frencois Georges, 2<sup>e</sup> mécanicien, 5 fr. 50 ; Casanova Ange, maître d'équipage, 3 fr. 60 ; Levavasseur Jean, matelot, 2 fr. 70 ; Redoué François, matelot, 2 fr. 70 ; Bonni Benjamin, matelot, 2 fr. 70 ; Carrano Louis, matelot, 2 fr. 70 ; Guillemin Yves, matelot, 2 fr. 70 ; Jébé Bénédict, matelot, 2 fr. 70 ; Viala Dominique, matelot, 2 fr. 70 ; Goguet Pierre, matelot, 2 fr. 70 ; Salducci Jacques, novice, 1 fr. 25 ; Bourgeois Joseph, novice, 1 fr. 25 ; Agostini Octave, 1<sup>er</sup> chauffeur, 3 fr. 75 ; Graziani Antoine, chauffeur, 3 fr. 25 ; Cordoux Noël, chauffeur, 3 fr. 25 ; Cessari Robert, chauffeur, 3 fr. 25 ; Pruvost Jean, chauffeur, 3 fr. 25 ; Rionat Jean, chauffeur, 3 fr. 25 ; Teodoro, chauffeur, 3 fr. 25 ; Susini Jean, chauffeur, 3 fr. 25 ; Panelli Joseph, chauffeur, 3 fr. 25 ; Mohamed Massi, chauffeur, 3 fr. 25 ; Bismard Abdallah, chauffeur, 3 fr. 25 ; Ghil All, soudier, 2 fr. 70 ; Hassim Ibrahim, soudier, 2 fr. 70 ; Clero Justin, restaurateur, 4 fr. 70 ; Vignat Joseph, boulanger, 2 fr. 85 ; Clément Robert, garçon, 1 fr. 55 ; Champavoy Johnny, garçon, 1 fr. 55 ; Lombard Jean, garçon, 1 fr. 55 ; Lombard Jean, garçon, 1 fr. 55 ; Mignano Luigi, maître d'hôtel, 3 fr. 25 ; Total..... 317

M. Paul Vidal, employé civil au 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie, a été nommé officier de réserve de l'armée territoriale.  
M. Ado Maurice, 1<sup>er</sup> pilin Henri, 0 fr. 50 ; Bonneton, 0 fr. 50 ; Barthélemy, 1 fr. ; un ancien disciplinaire, 0 fr. 50 ; Rodi Louis, 0 fr. 50 ; Fangel Ludovic, 1 fr. ; une Mère de famille, 0 fr. 20 ; Mme Gardebois, 1 fr. 50 ; Valengo Joseph, 1 fr. 25 ; Coppola Charles, 0 fr. 50 ; un Polin de la 1<sup>re</sup> région, 0 fr. 50 ; Le Coq Marc, 0 fr. 50 ; un Polin du 11<sup>e</sup> régiment ; Maise Sauvère, 1 fr. ; Giribaldi Léon, 1 fr. ; Maise Vincent, 0 fr. 50 ; André Coppola, 0 fr. 50 ; Lazard Jacoppi, 1 fr. ; Georges Lorillard, 1 fr. ; Maïre Pierre, 0 fr. 50 ; Brémont, 0 fr. 50 ; un tonton, 1 fr. ; La Parisienne Eniel, 0 fr. 50 ; Louis Piansano, 0 fr. 50 ; Antoine, 0 fr. 15 ; Jean-Nazaro, 0 fr. 15 ; René Casimir, 0 fr. 40 ; Etienne Cypriani, 0 fr. 50 ; Louis Gauthier, 1 fr. ; Micheline, 0 fr. 50 ; Chatriat, 2<sup>e</sup> colonial, 0 fr. 50 ; Perrier Léopold, 0 fr. 50 ; Gabanon Suisse, 10 fr. ; Spinelli Ferdinand, 1 fr. 25 ; Audon Henri, 1 fr. ; Un habitué de l'Établissement, 0 fr. 50 ; Billaud, 0 fr. 50 ; un habitué, 0 fr. 50 ; Rose Bienonnet, 0 fr. 50 ; Gustave Valeng, 0 fr. 50 ; Mme Riffard, 5 fr. ; Total..... 440

Total..... Fr. 681 40  
Listes précédentes..... Fr. 867 95  
Total général..... Fr. 1549 35

## Théâtres et Concerts

**CHATELET-THÉÂTRE**  
Matinée et soirée, *Le Coup de Poist et l'Étranger* la Femme I.

**PALAIS-DE-CRISTAL**  
A 2 h. 30 et à 8 h. 30, Galipaux et Mlle Goldstein. Cinéma.

**ALCAZAR-CINEMA**  
Programme de dimanche exceptionnel avec toutes les dernières nouveautés.

**VARIÉTÉS-CASINO-CINEMA**  
Matinée et soirée, *La Maison de Tempérey* et tout un magnifique programme.

**ELDORADO-CINEMA**  
Toutes les actualités. Programme sans rival.

**ARTISTO-CINEMA**  
Matinée et soirée, *L'Enfant de la Nouvelle*, *Le Testament*, etc.

**CASINO DE LA BARASSE**  
A 3 heures, matinée de famille avec Frémy.

**EDEN LHA RUE**  
A 2 heures, matinée de bienfaisance avec Delmarre et toute la troupe.

**GARDEN-PARK**  
A 3 heures, au profit des Gueux d'assistance, *Cécilia Dugay*, Arnaldi, etc.

## LES SPORTS

### ATHLETISME

#### LES IV CHAMPIONNATS DU STADE PROVENÇAL

Ce matin à 2 heures 15 au vélodrome.

Les quatre championnats du Stade Provençal auront leur dénouement ce matin sur la piste du vélodrome. Le premier départ aura lieu à 2 h. 15 très précises.

Le programme : 400 mètres et 400 mètres, deux épreuves additionnelles.

800 mètres et 1.000 mètres plat. Les deux épreuves additionnelles.

Saut en hauteur, saut en longueur, saut à la perche, lancement du poids, du disque. Classement général pour ces cinq dernières épreuves.

## Les engagements ne seront clos que sur le terrain.

Les engagements ne seront clos que sur le terrain.  
Les engagés : — R. O. M. : 1. Coumo ; 2. Gallier ; 3. Luchet ; 4. Francis ; 5. Massagli ; 6. Coumpit ; 7. Sushli ; 8. Franceschi ; 9. S. P. : 1. 9. Wanner ; 10. Galanis.  
Les engagements : — R. O. M. : 1. Coumo ; 2. Gallier ; 3. Luchet ; 4. Francis ; 5. Massagli ; 6. Coumpit ; 7. Sushli ; 8. Franceschi ; 9. S. P. : 1. 9. Wanner ; 10. Galanis.  
Les fonctions officielles : — Starter : M. Ferrer. Juges à l'arrivée : M. Cruchaudou.  
Le départ aura lieu à 9 heures 30 très précises.

## MATCHES DE WATER-POLO

Premier match. — R. O. M. contre P. O. Deuxième match. — S. M. contre P. O. M. Cruchaudou, le président de la Commission de natation du Littoral, arbitra ces deux matches.

## L'Héroïsme d'un Bachelier breton

Prisonnier de guerre, il s'évade, gagne la France, s'engage, est blessé, on le réforme et il demande qu'on s'occupe de lui.

Hier, le commissaire spécial des Ports était avisé par la Compagnie Transatlantique qu'un jeune homme s'était embarqué clandestinement à Alger à bord de son paquebot le *Duc-d'Aumale*. Dès l'arrivée du navire des inspecteurs s'y rendirent et le commandant remit entre leurs mains un adolescent à l'allure décidée, au regard franc et qui s'exprimait avec politesse et correction.  
On l'amena au commissariat et invita à faire connaître à quel motif il avait obéi en montant à bord sans y payer sa place, le jeune homme déclara qu'il se nommait André Schloppe, âgé de 16 ans, natif de Saint-Quay-Porrieux. Puis il conta son histoire. Et c'est une véritable odyssée que nous croyons intéressant de résumer.

André Schloppe habitait en Allemagne, où il tenait ses études, le jour où la guerre fut déclarée. Une tante, André Schloppe a été confié à M. Borelli, commissaire spécial des Ports et de l'émigration, qui va s'occuper de lui. — M.

# Les Dernières Dépêches de la Guerre COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Paris, 17 Juillet.  
Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :  
En Artois, la canonnade a diminué d'intensité. Quelques obus sur Arras.  
Sur la rive droite de l'Aisne, dans la région de Troyon, lutte de mines et très violent bombardement. Une vingtaine d'obus lancés sur Reims ont tué un civil et en ont blessé grièvement un autre.  
En Argonne, journée relativement calme, sans action d'infanterie.  
Sur les Hauts-de-Meuse, les Allemands, après le bombardement de la nuit dernière, ont lancé une violente attaque contre nos positions, depuis la tranchée de Calonne jusqu'au village des Eparges.  
Sur la croupe sud du ravin de Sonvaux, ils ont réussi, sur un seul point, à reprendre pied dans un élément de tranchée que nous leur avions enlevé le 6 juillet. Quelques groupes d'Allemands, qui étaient parvenus à s'infiltrer dans le ravin, ont été tués ou faits prisonniers.  
Entre la croupe de Sonvaux et la tranchée de Calonne, l'ennemi a été repoussé également avec de lourdes pertes.  
Bombardement continu en forêt d'Apremont.

## Paris, 17 Juillet.

Par une circulaire adressée aux inspecteurs d'Académie, le ministre de l'Instruction Publique vient d'inviter les instituteurs et institutrices à faire comprendre aux parents de leurs élèves l'importance, pour la Défense Nationale, du versement de l'or aux caisses de l'Etat. Les maîtres de l'enseignement primaire, qui se sont associés depuis le début de la guerre à toutes les œuvres patriotiques, s'empresseront de répondre à cet appel du gouvernement en donnant à nos concitoyens tous les renseignements utiles pour faciliter l'échange de la monnaie d'or contre les billets de la Banque de France.

## Paris, 17 Juillet.

Par une circulaire adressée aux inspecteurs d'Académie, le ministre de l'Instruction Publique vient d'inviter les instituteurs et institutrices à faire comprendre aux parents de leurs élèves l'importance, pour la Défense Nationale, du versement de l'or aux caisses de l'Etat. Les maîtres de l'enseignement primaire, qui se sont associés depuis le début de la guerre à toutes les œuvres patriotiques, s'empresseront de répondre à cet appel du gouvernement en donnant à nos concitoyens tous les renseignements utiles pour faciliter l'échange de la monnaie d'or contre les billets de la Banque de France.

## Paris, 17 Juillet.

Par une circulaire adressée aux inspecteurs d'Académie, le ministre de l'Instruction Publique vient d'inviter les instituteurs et institutrices à faire comprendre aux parents de leurs élèves l'importance, pour la Défense Nationale, du versement de l'or aux caisses de l'Etat. Les maîtres de l'enseignement primaire, qui se sont associés depuis le début de la guerre à toutes les œuvres patriotiques, s'empresseront de répondre à cet appel du gouvernement en donnant à nos concitoyens tous les renseignements utiles pour faciliter l'échange de la monnaie d'or contre les billets de la Banque de France.

## Paris, 17 Juillet.

Par une circulaire adressée aux inspecteurs d'Académie, le ministre de l'Instruction Publique vient d'inviter les instituteurs et institutrices à faire comprendre aux parents de leurs élèves l'importance, pour la Défense Nationale, du versement de l'or aux caisses de l'Etat. Les maîtres de l'enseignement primaire, qui se sont associés depuis le début de la guerre à toutes les œuvres patriotiques, s'empresseront de répondre à cet appel du gouvernement en donnant à nos concitoyens tous les renseignements utiles pour faciliter l'échange de la monnaie d'or contre les billets de la Banque de France.

## Paris, 17 Juillet.

Par une circulaire adressée aux inspecteurs d'Académie, le ministre de l'Instruction Publique vient d'inviter les instituteurs et institutrices à faire comprendre aux parents de leurs élèves l'importance, pour la Défense Nationale, du versement de l'or aux caisses de l'Etat. Les maîtres de l'enseignement primaire, qui se sont associés depuis le début de la guerre à toutes les œuvres patriotiques, s'empresseront de répondre à cet appel du gouvernement en donnant à nos concitoyens tous les renseignements utiles pour faciliter l'échange de la monnaie d'or contre les billets de la Banque de France.

## Paris, 17 Juillet.

Par une circulaire adressée aux inspecteurs d'Académie, le ministre de l'Instruction Publique vient d'inviter les instituteurs et institutrices à faire comprendre aux parents de leurs élèves l'importance, pour la Défense Nationale, du versement de l'or aux caisses de l'Etat. Les maîtres de l'enseignement primaire, qui se sont associés depuis le début de la guerre à toutes les œuvres patriotiques, s'empresseront de répondre à cet appel du gouvernement en donnant à nos concitoyens tous les renseignements utiles pour faciliter l'échange de la monnaie d'or contre les billets de la Banque de France.

## Paris, 17 Juillet.

Par une circulaire adressée aux inspecteurs d'Académie, le ministre de l'Instruction Publique vient d'inviter les instituteurs et institutrices à faire comprendre aux parents de leurs élèves l'importance, pour la Défense Nationale, du versement de l'or aux caisses de l'Etat. Les maîtres de l'enseignement primaire, qui se sont associés depuis le début de la guerre à toutes les œuvres patriotiques, s'empresseront de répondre à cet appel du gouvernement en donnant à nos concitoyens tous les renseignements utiles pour faciliter l'échange de la monnaie d'or contre les billets de la Banque de France.

La seule parenté qui lui reste, avait désiré qu'après son examen heureux au baccalauréat, il allât apprendre la langue allemande dans le pays même et le jeune homme acquiesça à ce désir. Il partit donc. Lorsque les hostilités commencèrent, André Schloppe — comme tous les Français qui se trouvaient chez nos ennemis — fut interné dans un camp de concentration non loin de Baden. Ce fut là qu'il rencontra cinq jeunes compatriotes et tous se concertèrent pour s'échapper et se réunir avec qui il se lia. Et comme l'existence du camp ne convenait point à leurs habitudes de liberté et d'indépendance, les jeunes gens décidèrent de briser la politesse à leurs gardiens et de fuir.  
Pendant plusieurs jours, ils combinèrent des moyens d'évasion et, une belle nuit, les neuf prisonniers réussirent à prendre la clé des champs.  
Ce fut rude, car l'évasion ayant été rapidement connue on se mit à leur poursuite et, les uns après les autres, les trois Serbes et les trois Français furent rattrapés. André Schloppe et deux de ses camarades, plus heureux, atteignirent la frontière française après deux semaines d'angoisses, de souffrances et d'efforts surhumains.  
Dès leur arrivée en France, les deux camarades de Schloppe rentrèrent dans leur pays natal, celui de s'engager pour la durée de la guerre, et, malgré son jeune âge, on l'accueillit au 1<sup>er</sup> régiment étranger. Il assista à la bataille de Charleroi, où il fut grièvement blessé à la cuisse droite par un obus qui le frappa à l'entrejambe. Relevé mourant, à la suite d'une forte hémorragie, on l'évacua sur une ambulance puis dans un hôpital où il guérit. Des mois avaient passé et André Schloppe fut envoyé en convalescence à Lyon où un Conseil le reforma avec congé n° 2.

Comme il ne voulait pas rejoindre sa tante, le jeune homme demanda d'être envoyé en Algérie où il vit un de ses cousins par qui il espérait être accueilli. On accéda à son désir. Mais l'existence lui parut monotone dans les vastes plaines du centre algérien ; il les quitta, gagna Alger, où il prit passage subrepticement à bord du *Duc-d'Aumale*. En route, on constata sa présence et, plutôt qu'un délit, on le considéra comme un acte de désobéissance. On le ramena à Marseille, que pour lui être désagréable, le commandant prévint la Compagnie.  
André Schloppe a été confié à M. Borelli, commissaire spécial des Ports et de l'émigration, qui va s'occuper de lui. — M.

## Les représentations consulaires à Tananarive des puissances alliées ont tenu à associer à cette manifestation et ont donné au gouverneur général les marques les plus cordiales de leur amitié pour notre pays.

## L'Italie en Guerre

### Des avions autrichiens bombardent Bari

Rome, 17 Juillet.  
Ce matin, trois avions autrichiens ont survolé Bari et lancé huit bombes. Trois personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées. Il n'y a pas eu de dégâts matériels.  
La population a gardé un calme parfait.

### Formidable système de défense

Rome, 17 Juillet.  
Un officier italien écrit de Pise qu'il se trouve en présence d'un gigantesque amphithéâtre de tranchées ennemies. Ces tranchées forment sept lignes superposées, et pendant la nuit elles sont éclairées. Nuit et jour, des orages de projectiles italiens arrivent de tous côtés sur le colossal amphithéâtre et le détruisent peu à peu.

Un autre officier écrit que le montage de Podgora à Gorizia est complètement achevé. Ce travail, selon les déclarations des prisonniers autrichiens, a demandé trente ans et 200 millions de francs, mais le montage est aujourd'hui enveloppé par les troupes italiennes.

### Les pertes autrichiennes

Rome, 17 Juillet.  
On écrit de Zurich à la *Correspondence* que, depuis le début des hostilités entre les Autrichiens et les Italiens, l'Autriche a perdu 1.200 officiers, dont trois généraux.

### Provocations Turques

Rome, 17 Juillet.  
On télégraphie d'Athènes au *Giornale d'Italia* :  
D'après des nouvelles parvenues d'Asie Mineure, les mobilisés italiens ne peuvent pas partir pour l'Italie, ainsi que les autres citoyens italiens désirant se faire rapatrier. Les autorités ottomanes n'opposent pas toujours une défense absolue, mais par leur attitude habituelle, et temporisatrice, elles indiquent à chaque Italien qui demande à partir un port déterminé qu'il ne peut atteindre.

Commentant cette dépêche, le *Giornale d'Italia* dit :  
« Nous ne savons pas quel dessein secret la Turquie cache derrière ces actes d'hostilité contre l'Italie, mais nous désirons savoir si elle se croit en état de guerre avec notre pays, et si notre gouvernement veut supporter patiemment ses provocations. »

### L'entrée de M. Barzilai dans le Ministère

Rome, 18 Juillet.  
La nomination de M. Barzilai, ministre sans portefeuille, a été accueillie avec une satisfaction générale. Tous les hommes d'Etat mettent en évidence les hautes qualités personnelles du nouveau ministre, et rappellent l'énergie remarquable et la foi absolue avec lesquelles il a défendu la cause des terres irrédentistes au Parlement du Royaume. Ils expriment surtout leur vif plaisir de voir un député républicain prêter serment devant le roi.

Cette entrée d'un député républicain dans le ministère est saluée comme un heureux présage de concorde intérieure et un signe d'union parfaite des partis politiques qui durent jusqu'à ce que la lourde tâche entreprise contre l'ennemi séculaire soit heureusement achevée.

### L'Autriche appelle les derniers hommes

Londres, 17 Juillet.  
On mande de Budapest au *Morning Post* que le manque d'hommes se fait sentir en Hongrie. L'examen médical des hommes du landsturm de 43 à 50 ans, est mené rapidement. Jusqu'à présent, on classait les hommes en aptes ou inaptes, maintenant un nouveau décret ordonne de les classer en bons pour le service armé ou bons pour le service de garde. Les inaptes ne seront plus que les malades ou les infirmes.

Les journaux ont été invités à s'abstenir de commentaires touchant ce nouveau décret.

### Rien ne peut sauver l'Allemagne de la Banqueroute

New-York, 17 Juillet.  
Commentant la nouvelle que le kaiser a donné aux banquiers allemands l'assurance que la guerre finirait en octobre, le *Wall Street Journal*, premier organe financier de l'Amérique écrit :  
Il est tout à fait possible que la guerre se termine en octobre, mais le kaiser n'aura rien à dire pour sa durée, ni pour sa fin. L'Allemagne a été épuisée quand sa première ruée sur Paris a échoué. Elle n'est pas battue à présent, c'est la banqueroute.

### C'est l'opinion du premier organe financier de New-York

New-York, 17 Juillet.  
Commentant la nouvelle que le kaiser a donné aux banquiers allemands l'assurance que la guerre finirait en octobre, le *Wall Street Journal*, premier organe financier de l'Amérique écrit :  
Il est tout à fait possible que la guerre se termine en octobre, mais le kaiser n'aura rien à dire pour sa durée, ni pour sa fin. L'Allemagne a été épuisée quand sa première ruée sur Paris a échoué. Elle n'est pas battue à présent, c'est la banqueroute.

### Le roi d'Espagne et les Prisonniers français

Madrid, 17 Juillet.  
La Presse madrilène fait savoir que le roi d'Espagne a reçu plusieurs milliers de lettres de familles de soldats français faits prisonniers, le priant d'intéresser auprès du gouvernement allemand pour savoir où ceux-ci sont internés. Le secrétaire du palais royal a répondu que plus de 800 lettres. Le roi a envoyé des instructions aux agents diplomatiques espagnols accrédités dans les Empires du centre.

### Le Ministre de la Marine à Toulon

Toulon, 17 Juillet.  
M. Victor Augagneur, accompagné de M. le contre-amiral Salatin, son directeur de cabinet, et du médecin inspecteur général Machevaud, ont continué, ce matin, leurs visites dans le port.

###



# Chronique Locale

M. le maire informe les contribuables que le rôle de la contribution des patentes (1<sup>re</sup> émission de l'année 1915 est publié et mis en recouvrement à partir de ce jour 18 juillet.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience d'hier, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
X... soldat au 5<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
Y... soldat au 1<sup>er</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
Z... soldat au 8<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
A... soldat au 1<sup>er</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
B... soldat au 2<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
C... soldat au 3<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
D... soldat au 4<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
E... soldat au 5<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
F... soldat au 6<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
G... soldat au 7<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
H... soldat au 8<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
I... soldat au 9<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
J... soldat au 10<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
K... soldat au 11<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
L... soldat au 12<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
M... soldat au 13<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
N... soldat au 14<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
O... soldat au 15<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
P... soldat au 16<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
Q... soldat au 17<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
R... soldat au 18<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
S... soldat au 19<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
T... soldat au 20<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
U... soldat au 21<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
V... soldat au 22<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
W... soldat au 23<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
X... soldat au 24<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
Y... soldat au 25<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
Z... soldat au 26<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
A... soldat au 27<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
B... soldat au 28<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
C... soldat au 29<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
D... soldat au 30<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
E... soldat au 31<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
F... soldat au 32<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
G... soldat au 33<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
H... soldat au 34<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
I... soldat au 35<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
J... soldat au 36<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
K... soldat au 37<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
L... soldat au 38<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
M... soldat au 39<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
N... soldat au 40<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
O... soldat au 41<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
P... soldat au 42<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
Q... soldat au 43<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
R... soldat au 44<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
S... soldat au 45<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
T... soldat au 46<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
U... soldat au 47<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
V... soldat au 48<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
W... soldat au 49<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
X... soldat au 50<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
Y... soldat au 51<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
Z... soldat au 52<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
A... soldat au 53<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
B... soldat au 54<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
C... soldat au 55<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
D... soldat au 56<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
E... soldat au 57<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
F... soldat au 58<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
G... soldat au 59<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
H... soldat au 60<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
I... soldat au 61<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
J... soldat au 62<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
K... soldat au 63<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
L... soldat au 64<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
M... soldat au 65<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
N... soldat au 66<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
O... soldat au 67<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
P... soldat au 68<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
Q... soldat au 69<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
R... soldat au 70<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
S... soldat au 71<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
T... soldat au 72<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
U... soldat au 73<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
V... soldat au 74<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
W... soldat au 75<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
X... soldat au 76<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
Y... soldat au 77<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
Z... soldat au 78<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
A... soldat au 79<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
B... soldat au 80<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
C... soldat au 81<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

**Conseil de guerre.** — Dans son audience de ce jour, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :  
D... soldat au 82<sup>e</sup> régiment, coups et blessures, trois mois de prison.  
E... soldat au 83<sup>e</sup> régiment, outrages par paroles envers un supérieur, huit ans de travaux publics.  
F... soldat au 84<sup>e</sup> régiment, vol militaire, un an de prison.

Cet indolent personnage, traduit hier à l'audience des flagrants délits que présidait M. Marcy, a été condamné à 3 mois de prison.

Trois mois de prison ont été également infligés à la femme Marie Bastie qui, dans un magasin de la place Notre-Dame-du-Mont, ne trouva rien de mieux que de faire malséance sur une somme de 53 francs renfermée dans un tiroir et appartenant à la magasinnière.

Les vieillards infirmes et incurables, assistés en vertu de la loi du 14 juillet 1913, sont une phalange de la campagne bagatellevée, appartenant à M. Bonhomme, et sise au quartier de la Panouse. Aussitôt avisés, les pompiers expédièrent sur les lieux l'équipe spéciale de banlieue, sous les ordres de l'adjudant Moulis, qui réussit à maîtriser le sinistre après un peu plus d'une heure de travail. Les dégâts ne sont pas importants.

Rien ne va plus !... Dans l'après-midi d'avant-hier, M. Sarracq, commissaire, chef de la Sûreté, et quelques agents, surprirent plusieurs personnes jouant à la roulette dans l'appartement de Mme Léonie P... 93, rue de l'Évêché, Maréchal et enjoints (français et procès-verbal fut dressé contre le propriétaire, le croupier C... et le boulangier J... Pascal, qui le secondait. Ces personnes furent poursuivies conformément à la loi sur les jeux.

**Aubagne.** — Société de Préparation militaire. — En vue de réorganiser la Société de Préparation militaire à la suite de la mobilisation de la plupart de ses membres dirigeants, M. le chef de bataillon Ficonetti, après avoir été autorisé par M. le lieutenant-colonel commandant le dépôt de la 1<sup>re</sup> division de ligne, vient de charger le lieutenant Laugier de s'entendre avec le lieutenant Bouquillon, commandant le corps des sapeurs-pompiers, et M. Coulin, directeur de l'École publique, au sujet de l'organisation du service d'instruction militaire à donner aux jeunes gens de la classe de France.

**Excursion à la Sainte-Baume.** — Départ tous les jours d'Aubagne, à 7 heures du matin. Retirer les tickets au Syndicat d'initiative de Provence, 2, rue Paradis.

**Actes de probité.** — Le jeune Jean Hugonet, 5 ans, dont les parents habitent rue de Tunis, jouait, avant-hier soir, sur la deuxième avenue du Prado. Il y a trouvé une jolie baguette en or, qu'il apporta à sa mère. Ce bijou a été déposé au bureau des objets trouvés par M. J. Hugonet.

M. Pierre Parrich, waterman à la Compagnie des Tramways, demeurant 227, rue d'Endoume, a trouvé un porte-monnaie renfermant une certaine somme qu'il a déposée au commissariat du XVII<sup>e</sup> arrondissement. Nos félicitations.

**Domestiques infidèles.** — M. Guillaume, commissaire de police du 1<sup>er</sup> arrondissement, a découvert, au domicile de M. F. F. F., un domestique qui avait volé divers objets. Une perquisition opérée chez elle, amena la découverte d'une certaine quantité de linges appartenant à un hôtelier où elle avait été employée.

Depuis quelques semaines, M. Garibaldi, marchand de volailles, 25, rue de Village, avait comme bonne l'écrite S... 17 ans, dont les parents habitent rue des Chartreux. Avant-hier, M. Garibaldi envoya de la jeune fille encaisser une somme de 202 fr. 40. Irène rapporta sa mission, mais ne repartit plus chez sa patronne.

Elle est recherchée par le service de la Sûreté.

**Renversés par des voitures.** — M. Auguste Vincent, tailleur, demeurant 109, boulevard de la Chapelle, a été renversé et assez sérieusement contusionné. Après avoir reçu des soins dans une pharmacie voisine, M. Vincent est rentré chez lui.

M. le marchand de journaux Gustave

Boch, 22 ans, suivait la chaussée de la rue Saint-Ferrol, avant-hier soir, à 7 heures, lorsqu'il fut renversé par un fiacre conduit par le cocher Charles Bernard. Les machouffes de la voiture à été contusionnée aux reins et aux épaules. Son état ne paraît pas présenter un caractère sérieux de gravité. Il est soigné chez lui.

Des enquêtes sont ouvertes pour établir la responsabilité de ces accidents.

**Fou de colline.** — Hier, vers 3 heures de l'après-midi, un incendie se déclara dans une pinède de la campagne Bagatellevée, appartenant à M. Bonhomme, et sise au quartier de la Panouse. Aussitôt avisés, les pompiers expédièrent sur les lieux l'équipe spéciale de banlieue, sous les ordres de l'adjudant Moulis, qui réussit à maîtriser le sinistre après un peu plus d'une heure de travail. Les dégâts ne sont pas importants.

Rien ne va plus !... Dans l'après-midi d'avant-hier, M. Sarracq, commissaire, chef de la Sûreté, et quelques agents, surprirent plusieurs personnes jouant à la roulette dans l'appartement de Mme Léonie P... 93, rue de l'Évêché, Maréchal et enjoints (français et procès-verbal fut dressé contre le propriétaire, le croupier C... et le boulangier J... Pascal, qui le secondait. Ces personnes furent poursuivies conformément à la loi sur les jeux.

**Aubagne.** — Société de Préparation militaire. — En vue de réorganiser la Société de Préparation militaire à la suite de la mobilisation de la plupart de ses membres dirigeants, M. le chef de bataillon Ficonetti, après avoir été autorisé par M. le lieutenant-colonel commandant le dépôt de la 1<sup>re</sup> division de ligne, vient de charger le lieutenant Laugier de s'entendre avec le lieutenant Bouquillon, commandant le corps des sapeurs-pompiers, et M. Coulin, directeur de l'École publique, au sujet de l'organisation du service d'instruction militaire à donner aux jeunes gens de la classe de France.

**Excursion à la Sainte-Baume.** — Départ tous les jours d'Aubagne, à 7 heures du matin. Retirer les tickets au Syndicat d'initiative de Provence, 2, rue Paradis.

**Actes de probité.** — Le jeune Jean Hugonet, 5 ans, dont les parents habitent rue de Tunis, jouait, avant-hier soir, sur la deuxième avenue du Prado. Il y a trouvé une jolie baguette en or, qu'il apporta à sa mère. Ce bijou a été déposé au bureau des objets trouvés par M. J. Hugonet.

M. Pierre Parrich, waterman à la Compagnie des Tramways, demeurant 227, rue d'Endoume, a trouvé un porte-monnaie renfermant une certaine somme qu'il a déposée au commissariat du XVII<sup>e</sup> arrondissement. Nos félicitations.

**Domestiques infidèles.** — M. Guillaume, commissaire de police du 1<sup>er</sup> arrondissement, a découvert, au domicile de M. F. F. F., un domestique qui avait volé divers objets. Une perquisition opérée chez elle, amena la découverte d'une certaine quantité de linges appartenant à un hôtelier où elle avait été employée.

Depuis quelques semaines, M. Garibaldi, marchand de volailles, 25, rue de Village, avait comme bonne l'écrite S... 17 ans, dont les parents habitent rue des Chartreux. Avant-hier, M. Garibaldi envoya de la jeune fille encaisser une somme de 202 fr. 40. Irène rapporta sa mission, mais ne repartit plus chez sa patronne.

Elle est recherchée par le service de la Sûreté.

**Renversés par des voitures.** — M. Auguste Vincent, tailleur, demeurant 109, boulevard de la Chapelle, a été renversé et assez sérieusement contusionné. Après avoir reçu des soins dans une pharmacie voisine, M. Vincent est rentré chez lui.

M. le marchand de journaux Gustave

partit pour Oran; l'Hérauld, Compagnie Transatlantique, parti pour Alger.

**Bernier Echo du Gala d'Orange**

On sait que la recette du gala organisé à Orange, le 23 mai dernier, par la 15<sup>e</sup> escadron du train, au profit des blessés de la guerre, avait produit une recette globale de 16.208 fr. 30.

Les frais généraux consistant en voyages et séjour d'artistes, orchestre, scène, accessoires, affiches, affichage, tickets, partitions, droits d'auteurs et des pauvres, s'élevèrent à la somme de 5.432 fr. 15, le bénéfice de la représentation était donc de 10.776 fr. 15.

Voici comment, par les soins de M. le commandant Lière, cette somme a été répartie intégralement aux blessés de la guerre : Gaves des Mutiles de Marseille, 3.000 fr.; hôpitaux d'Orange et achat d'appareils chirurgicaux, 3.000 fr.; S. O. du Soldat, 500 fr.; traitement des blessés d'Orange, 500 fr.; achat de jeux divers pour les blessés convalescents, 218 fr. 20; fonds de réserve, déposés en banque, pour secours éventuels aux blessés, 1.076 fr. 30.

Félicitons, une fois de plus, M. le commandant Lière et le 15<sup>e</sup> escadron du train, pour le beau résultat dû à leur initiative, ainsi qu'au dévouement et à la judicieuse répartition des sommes acquises.

**Réfugiés et Disparus**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS adressées par les familles**

Le soldat Charles Challos, du 25<sup>e</sup> d'infanterie, est considéré comme disparu depuis le 10 septembre dernier. M. le commandant Lière a demandé à Mme Anais Challos, sa sœur, ouvrière à la Manufacture d'allumettes d'Aix.

Le soldat Vacher Claudius, du 94<sup>e</sup> d'infanterie, 2<sup>e</sup> compagnie, est porté comme disparu le 7 septembre, au bois Dahay (Meuse). Envoyer tous renseignements à la famille Vacher, à Châteauneuf.

Le soldat Abel Vache, du 35<sup>e</sup> d'infanterie, 2<sup>e</sup> compagnie, est porté comme disparu le 27 septembre, à Saint-Mihiel. Envoyer tous renseignements à M. François Vache, à Loriot (Vaucluse).

**Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône**

Le 21 janvier 1908, un meurtre était commis à Gardanne; la justice ne put découvrir immédiatement l'assassin, d'origine italienne, nommé Martino Garguino, qui avait immédiatement disparu. Le 15 février 1909, Martino Garguino était condamné, par contumace, aux travaux forcés à perpétuité, par la Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône.

Or, quelque temps après cette condamnation, le nommé Martino Garguino, âgé de 39 ans, chef cuisinier, qui, à l'époque où le crime fut commis, se trouvait en Amérique, ayant demandé son casier judiciaire, il fut très étonné d'y voir figurer la condamnation mentionnée plus haut. Après bien des démarches et une procédure assez longue pour faire disparaître cette condamnation de son casier judiciaire, Martino Garguino vint devant la Cour d'Assises. C'est cette affaire qu'avait à juger, hier, le jury de notre département. Inutile de dire qu'après de longs débats, Martino Garguino, dont la parfaite innocence a été reconnue, a été acquitté.

**COMMUNICATIONS**

**Parti socialiste.** — Ce matin, à 9 heures 30, réunion du Comité d'études et de solidarité du Parti socialiste S. F. I. O. au bar de la Rotonde, place Castellane. Tous les militants du parti sont priés d'assister à cette réunion.

**Touristes du Midi.** — Aujourd'hui, à 9 heures du matin, répétition générale pour le concert qui

sera donné à 3 heures de l'après-midi, sous la direction de M. Paul Bernard, à l'hôpital n° 3, rue des Princes, 20, en faveur de nos blessés et convalescents.

**Inouï et Merveilleux**

Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants incassables. **PRIX UNIQUE 45 fr.**

**À l'UNIQUE (Rue Colbert, 116, Rue St-Ferrol, 60, MARSEILLE (Bd de la Madeleine, 37 AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE**

**ETAT-CIVIL**

**NAISSANCES du 17 juillet.** — Rimorini Marcelle, boulevard Brel, 70. — Delia Mura Jeanne, rue du Faubourg, 17. — Destéfani Laurent, boulevard Didier, 5. — Paulon Solange, boulevard Chave, 116. — Tréde Angèle, boulevard Oddo, 61. — Vecchioli Sidonie, rue Clary, 29. — Faure Cecile, rue Sylvestre, 71. — Jugier Françoise, rue des Phocéens, 4. — Sechi Marie, place des Hommes, 13. — Belise Pierre, boulevard National, 91. — Riandet Eugène, place David, 7. — Paol Jean, rue Lanther, 33. — Chabot Abel, rue Saint-Thérèse, 13. — Canada Auguste, boulevard Olivier, rue Cherbollé, 60. — Jeanne, avenue Capelette, 13. — Faure Gerorgette, Saint-Tronc (Valon de Toulouse). — Nizard Suzanne, rue Bellod, 45. Total : 16 naissances.

**DECES du 17 juillet.** — Gherzo François, 5 ans et demi, quartier des Ayzallades. — Roux Pierre-Théodore, 56 ans, boulevard de la Gare-du-Sud, 10. — Bona Annabelle, 84 ans, rue Fontaine-Ducloux, 23. — Cassius César-Noël, 18 ans, rue Fuy-de-Chavannes, 2. — Calandra Victor, 70 ans, quartier l'Estaque-Place. — Balastrero Maria, 41 ans, boulevard Miralis. — Allaman Teresa, 81 ans, quartier Châteauneuf-Gombert. — Germano Francesca, 5 ans, rue de l'Estaque, 13. — Gerardi Joseph, 77 ans, Saint-Herai. — Chiesa Louis, 86 ans, Sainte-Anne. — Scotti Josephine, 68 ans, Estaque-d'Arce. — Gropetti Giovanni, 68 ans, rue Cherbollé, 60. — Lombardo Louis, 8 ans, traverser du Moulin-à-Vent, 9. — Ottajano Françoise, 55 ans, rue Nicolo, 18. — Parotta Antoine, 3 mois, rue Reynard, 23. — Parotta Jean, 3 mois, rue Reynard, 23. — Accardo François, 22 ans, rue Robert, 5. — Béraldo Eugénie, 43 ans, chemin Saint-Pierre, 100. — Fourcade Jean-Julien, 73 ans, quartier Sainte-Marguerite. — Farzier Ernest, 66 ans, rue Saint-Casimir, 1. — Massal Albert-Joseph, 17 mois, rue Fond-de-Vieille, 11. — Rigal Marie-Louise, 1 an, traverser du Colonel, 7. — Susini Jean-Dominique, 18 ans, rue de l'Est, 29. — Garosi Baldomero, 18 ans, quartier l'Estaque. — Alessandri Noël, 55 ans, rue d'Alban, 73. — Mancusa François, 97 ans, rue de l'Est, 29. Total : 29 décès, dont 2 enfants, 33 mort-nés.

**Bourse de Marseille du 17 Juillet**

3 % Nominatif, 69; coupons, 69. — 3 % au Portefeuille, 69. — 4 % au Portefeuille, 69. — 5 % au Portefeuille, 69. — 6 % au Portefeuille, 69. — 7 % au Portefeuille, 69. — 8 % au Portefeuille, 69. — 9 % au Portefeuille, 69. — 10 % au Portefeuille, 69. — 11 % au Portefeuille, 69. — 12 % au Portefeuille, 69. — 13 % au Portefeuille, 69. — 14 % au Portefeuille, 69. — 15 % au Portefeuille, 69. — 16 % au Portefeuille, 69. — 17 % au Portefeuille, 69. — 18 % au Portefeuille, 69. — 19 % au Portefeuille, 69. — 20 % au Portefeuille, 69. — 21 % au Portefeuille, 69. — 22 % au Portefeuille, 69. — 23 % au Portefeuille, 69. — 24 % au Portefeuille, 69. — 25 % au Portefeuille, 69. — 26 % au Portefeuille, 69. — 27 % au Portefeuille, 69. — 28 % au Portefeuille, 69. — 29 % au Portefeuille, 69. — 30 % au Portefeuille, 69. — 31 % au Portefeuille, 69. — 32 % au Portefeuille, 69. — 33 % au Portefeuille, 69. — 34 % au Portefeuille, 69. — 35 % au Portefeuille, 69. — 36 % au Portefeuille, 69. — 37 % au Portefeuille, 69. — 38 % au Portefeuille, 69. — 39 % au Portefeuille, 69. — 40 % au Portefeuille, 69. — 41 % au Portefeuille, 69. — 42 % au Portefeuille, 69. — 43 % au Portefeuille, 69. — 44 % au Portefeuille, 69. — 45 % au Portefeuille, 69. — 46 % au Portefeuille, 69. — 47 % au Portefeuille, 69. — 48 % au Portefeuille, 69. — 49 % au Portefeuille, 69. — 50 % au Portefeuille, 69. — 51 % au Portefeuille, 69. — 52 % au Portefeuille, 69. — 53 % au Portefeuille, 69. — 54 % au Portefeuille, 69. — 55 % au Portefeuille, 69. — 56 % au Portefeuille, 69. — 57 % au Portefeuille, 69. — 58 % au Portefeuille, 69. — 59 % au Portefeuille, 69. — 60 % au Portefeuille, 69. — 61 % au Portefeuille, 69. — 62 % au Portefeuille, 69. — 63 % au Portefeuille, 69. — 64 % au Portefeuille, 69. — 65 % au Portefeuille, 69. — 66 % au Portefeuille, 69. — 67 % au Portefeuille, 69. — 68 % au Portefeuille, 69. — 69 % au Portefeuille, 69. — 70 % au Portefeuille, 69. — 71 % au Portefeuille, 69. — 72 % au Portefeuille, 69. — 73 % au Portefeuille, 69. — 74 % au Portefeuille, 69. — 75 % au Portefeuille, 69. — 76 % au Portefeuille, 69. — 77 % au Portefeuille, 69. — 78 % au Portefeuille, 69. — 79 % au Portefeuille, 69. — 80 % au Portefeuille, 69. — 81 % au Portefeuille, 69. — 82 % au Portefeuille, 69. — 83 % au Portefeuille, 69. — 84 % au Portefeuille, 69. — 85 % au Portefeuille, 69. — 86 % au Portefeuille, 69. — 87 % au Portefeuille, 69. — 88 % au Portefeuille, 69. — 89 % au Portefeuille, 69. — 90 % au Portefeuille, 69. — 91 % au Portefeuille, 69. — 92 % au Portefeuille, 69. — 93 % au Portefeuille, 69. — 94 % au Portefeuille, 69. — 95 % au Portefeuille, 69. — 96 % au Portefeuille, 69. — 97 % au Portefeuille, 69. — 98 % au Portefeuille, 69. — 99 % au Portefeuille